



Pour diffusion immédiate : 01/08/2024

GOUVERNEURE KATHY HOCHUL

DÉCLARATION DE LA GOUVERNEURE KATHY HOCHUL SUR LES PROCHAINES ÉTAPES À FRANCHIR DE LA LOI PIONNIÈRE DE L'ÉTAT DE NEW YORK SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

« En signant ces lois pionnières à l'échelle nationale pour combattre l'addiction aux réseaux sociaux et garantir la sécurité des enfants en ligne, j'ai résolument affirmé que l'État de New York prendrait des mesures rapides et rigoureuses pour protéger nos jeunes. La loi SAFE pour les enfants et la loi new-yorkaise sur la protection des données des enfants sont en cours d'élaboration sous la direction du procureur général James, un partenaire exemplaire depuis le tout début.

Nos efforts à New York contribuent à intensifier le débat national sur la santé mentale des jeunes et l'impact des réseaux sociaux. Un mois seulement après que l'État de New York est devenu le premier État à prendre des mesures contre les flux addictifs des réseaux sociaux, le Sénat a adopté une législation fédérale visant à protéger les enfants à l'échelle nationale.

Étant la première maman et gouverneure de l'État de New York, je me battraï toujours pour nos enfants. J'ai hâte de voir ces lois mises en application et de poursuivre nos efforts afin que ces progrès atteignent le niveau fédéral. »

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov.
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)